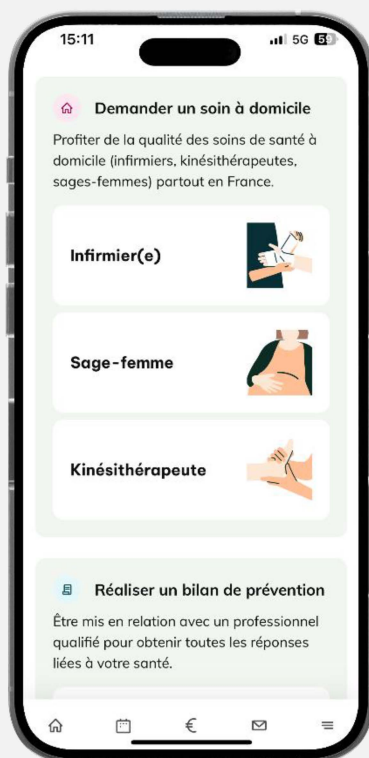
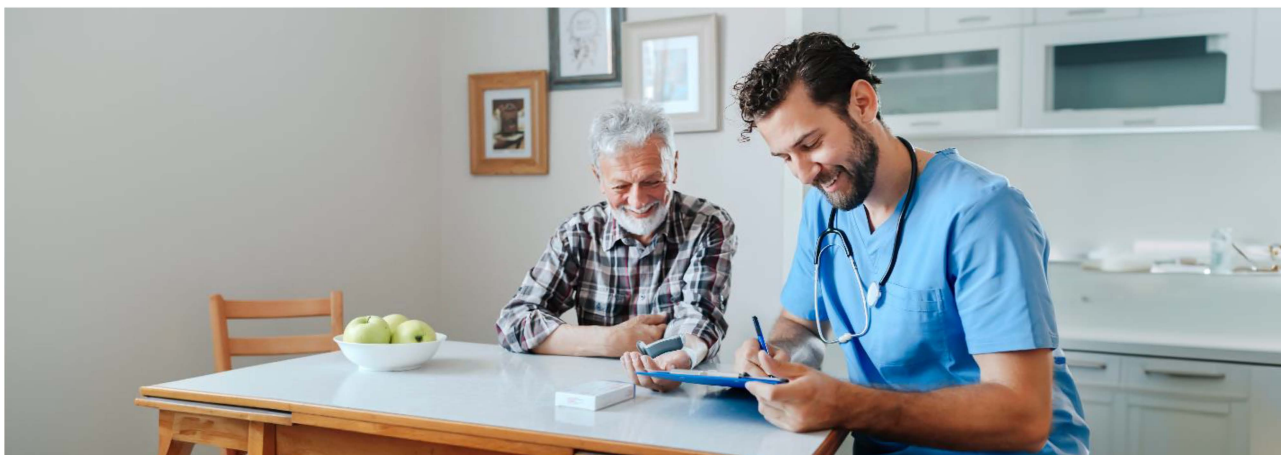


UN ACCÈS FACILITÉ À UNE ASSISTANCE PARAMÉDICALE EN CAS DE BESOIN

Prenez rendez-vous pour vos soins à domicile

A la suite d'une consultation médicale (à distance, ou non), prenez rendez-vous à domicile avec un professionnel de santé (infirmier, kinésithérapeute ou sage-femme).

Une demande en 5 minutes et une réponse en moins de 2h.



Comment prendre rendez-vous avec un professionnel de santé ?

- 1. Après avoir reçu une prescription de votre médecin généraliste ou spécialiste, rendez-vous dans l'application **sanergi IEG Ma Santé**
- 2. Dans la rubrique **Ma sphère médicale > Demander un soin à domicile**
- 3. Réalisez votre demande de soin depuis l'application sanergi IEG Ma Santé en joignant la prescription de votre médecin
- 4. Selon votre besoin, un professionnel de santé vous recontacte pour prendre rendez-vous